



# PARC FREERIDE 40/80



## RÈGLES DE SÉCURITÉ

- CASQUE : Le port du casque de sécurité est obligatoire.
- Utilisez un vélo en bon état avec au moins des freins fonctionnels.
- Le port de protections corporelles est fortement recommandé.
- Souliers fermés seulement. Pas de sandales.
- Le cycliste en aval a priorité en tout temps. Une distance minimale de 15 secondes entre les utilisateurs est recommandée.
- DESCENTE DE RECONNAISSANCE : Ce territoire comportant des sauts, des cassures (*drops*) et autres obstacles de niveau avancé, une descente de reconnaissance est obligatoire.
- Ne roulez jamais seul.
- Ces sentiers ne sont pas patrouillés.
- Ces sentiers sont interdits aux piétons.
- ENFANTS : Les enfants de moins de 6 ans peuvent rouler dans les sentiers BMX en bas de la pente seulement. Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un parent ou tuteur légal responsable.

## HEURES D'OUVERTURE

- Les sentiers sont ouverts à compter de 9 h jusqu'au coucher du soleil.
- Il est interdit de rouler lorsqu'il fait sombre même avec un éclairage artificiel.
- PLUIE : Il est interdit de rouler sous la pluie et il faut attendre 24 heures avant de rouler à nouveau sur les sentiers.

## CODE D'ÉTHIQUE / RESPECT

- Il est interdit de faire des navettes en véhicule (aller-retour) sur la rue sous peine de contravention. Un sentier est aménagé pour permettre aux utilisateurs de remonter.
- Il est interdit de remonter dans les sentiers identifiés pour la descente.
- Respectez les résidents, les autres utilisateurs et la signalisation routière.
- Soyez prudents et amusez-vous !

**EN CAS D'URGENCE : COMPOSEZ 911**



Ce site est une collaboration de :

